

CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE RAFFETOT

Procès-Verbal de la séance du 21 Février 2020

Membres en exercice : 11
Présents : 10
Votants : 10

Date de la convocation : 15/02/2019
Date d'affichage : 17/02/2019

Le vendredi vingt et un de l'année deux mille vingt, à dix-huit heures,
Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni sous la présidence de Monsieur Bruno CADIOU, Maire.

Etaient présents : B. CADIOU, C. CHARBONNIER, J. DEHAIS, L. LEVER, M. MAUGER, C. LECOMTE, C. LEMONNIER, F. GILBERT, T. FERAILLE. W. DESSOLES

Etaient absents : M. THUILLIER

Monsieur Lionel LEVER est élu secrétaire.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Il est donné la lecture du Compte Administratif 2019, il en ressort les éléments suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	Réalisé
011 - Charges à caractère général	106 164.87 €
012 - Charges de personnel	120 463.69 €
014 - Atténuation de produits	9 874.00 €
65 - Autres charges de gestion	43 726.50 €
66 - Charges financières	1 573.52 €
67 - Charges exceptionnelles	1 081.68 €
042 - Dépenses d'ordre	16 379.42 €
Total Dépenses réelles de fonctionnement	299 263.68 €
RECETTES	Réalisé
70 - Produits services, domaine, vente...	7 873.63 €
73 - Impôts et taxes	171 006.00 €
74 - Dotations et participations	91 645.43 €
75 - Autres produits de gestion courante	26 951.73 €
Total Recettes de fonctionnement	297 476.79 €
RESULTAT	
Résultat de la section de fonctionnement	- 1 786.89 €
002 - Excédent de fonctionnement reporté N-1	654 675.32 €
Excédent total 2019	652 888.43 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	Réalisé
20 – Immobilisations incorporelles	1 061.72 €
10 - Dotation, fonds divers et réserves	343.66 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	29 626.64 €
0045 - Réseaux divers	13 743.08 €
0056 – Achat Camion Benne	26 262.18 €
0058 - Achat matériel	3 556.52 €
0061 – Aménagement de terrain	2 998.20 €
Dépense des opérations d'équipement	47 621.70 €
Dépenses réelles d'investissement	77 592.00 €
041 - Dépenses d'ordre	38 807.37 €
Total dépenses investissement	116 399.37 €
RECETTES	Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	11 767.51 €
165 Dépôt et cautionnement	510 €
Recettes Réelles	12 277.51 €
040 Opération d'ordre de transfert	16 379.42
041 Opération patrimoniales	38 807.37 €
Recettes d'ordre	55 186.79 €
Total recettes investissement	67 464.30 €
RESULTAT	
Résultat de la section d'investissement	- 48 935.07 €
001 - Excédent d'investissement reporté N-1	73 580.10 €
Excédent total 2019	24 645.03 €

L'année 2019 démontre un excédent global de clôture de :
652 888.43 € + 24 645.03 € = 677 533.46 €

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, décide :

Nombre de voix pour : 8 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 1

- **D'adopter** le Compte Administratif 2019

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019

Après observation du Compte de Gestion 2019, il apparaît que le Compte Administratif 2019 est conforme au compte de gestion du trésorier.

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 1

- **D'adopter** le Compte de Gestion 2019.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2019

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2019.
Constate que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	1 786.89
- un excédent reporté de :	654 675.032
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	652 888.43
- un excédent d'investissement de :	24 645.03
- un déficit des restes à réaliser de :	00.00
Soit un excédent de financement de :	24 645.03

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019 comme suit :

Nombre de voix pour : 9 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 1

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2019 : EXCÉDENT	652 888.43
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	0,00
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	652 888.43
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	24 645.03

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2020

Associations	Montants attribués en 2020
CCAS	5 000 €
Raffetot Plus	1 000 €
Comité des Fêtes et d'Animations	1 000 €
Djac a Dit...	1 000 €
ATOC	0 €
Coopérative scolaire de Nointot	300 €
Association ADMR de l'aide à domicile	300 €
Total	8 600 €

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 8 Nombre de voix contre : 0 et Nombre d'abstentions : 2

- **D'attribuer** les subventions de fonctionnement 2020 comme exposé ci-dessus

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION DE DEFENSE INCENDIE

Le Maire expose,

Nous avons décidé d'installer deux poteaux incendie un rue de la Mairie et l'autre route de Bolbec afin de couvrir le secteur, ces deux poteaux seront implantés à moins de 200 m l'un de l'autre. Nos réseaux offrent les possibilités de les raccorder sur deux canalisations différentes ainsi chaque poteau pourra offrir un débit de 30 m3 indépendamment.

Depuis janvier 2020 le Département 76 propose de subventionner les communes pour la mise en place de nouvelle défense incendie, la participation s'élève à 800 € par installation.

Pour cela les travaux ne doivent pas être commencés, c'est pourquoi, nous avons demandé à STGS de reporter les réalisations des travaux.

Enfin pour compléter notre demande de subvention nous avons également obtenu la préconisation du SDIS, validant ainsi notre projet d'implantation et attestant de sa conformité avec les besoins des services incendies.

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 10 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

- **D'Autoriser** les travaux d'installation de deux poteaux incendie rue de la mairie et route de Bolbec par STGS
- **D'inscrire** la dépense d'un montant de 8 248.32 € TTC au BP 2020
- **De solliciter** l'aide du Département de Seine-Maritime

JOURNAL COMMUNAL 2020

Monsieur Maire expose, que la prochaine sortie est programmée fin Avril 2020 et que le format restera identique et reprendra les éléments de la charte graphique.

Dans le cadre de l'édition 2020 du journal communal de Raffetot, il est proposé à certaines entreprises d'insérer un encart publicitaire. Les entreprises qui souhaitent déposer un encart publicitaire dans notre journal, complètera et de retournera le bon de commande, accompagné du fichier composant la publicité.

Il est proposé aux membres du conseil municipal de renouveler des prix des encarts.

Considérant le rapport de présentation exposé ci-dessus,

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, décide :

Nombre de voix pour : 10 Nombre de voix contre : 0 Nombre d'abstention : 0

- **D'appliquer** les prix suivants pour toute insertion d'encart publicitaire dans le journal communal:
 - Dos de couverture 150 €
 - 3ème de couverture 100 €
 - Pleine page intérieure 100 €
 - Une demi-page 75 €
 - Un quart de page 50 €
- **De confier** la conception et l'impression du journal à l'imprimerie AUTRECOM

COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE SCRUTIN DU 15 ET 22 MARS 2020

Il est rappelé que le bureau de vote doit être composé au minimum :

- D'un Président dont la présence est obligatoire durant toute la durée du scrutin, il a donc la possibilité de nommer un suppléant.
- D'un secrétaire qui ne fait pas parti des présents obligatoires.
- Deux assesseurs au minimum.

Le Président : Monsieur Bruno CADIOU
Le Président suppléant : Monsieur Christian CHARBONNIER
Le secrétaire : Monsieur Cédric LEMONNIER à partir de 18h00
Les assesseurs : Monsieur Joël DEHAIS
Monsieur Wilfried DESSOLES
Monsieur Cédric LEMONNIER
Monsieur Lionel LEVER
Monsieur Michel MAUGER

Pour le Scrutin du 15 Mars 2020 la présence des assesseurs sera répartie de manière suivante :

De 8h00 à 10h30	De 10h30 à 13h00	De 13h00 à 15h30	De 15h30 à 18h00
Joël DEHAIS Cédric LEMONNIER	Cédric LEMONNIER Lionel LEVER	Michel MAUGER Christian CHARBONNIER	Joël DEHAIS Wilfried DESSOLES

Pour le Scrutin du 22 Mars 2020 la présence des assesseurs sera répartie de manière suivante :

De 8h00 à 10h30	De 10h30 à 13h00	De 13h00 à 15h30	De 15h30 à 18h00
Joël DEHAIS Cédric LEMONNIER	Cédric LEMONNIER Lionel LEVER	Michel MAUGER Christian CHARBONNIER	Joël DEHAIS Wilfried DESSOLES

DIVERS

Une réunion se tiendra en mairie jeudi 05 mars 2020 avec le service eau et ruissellement de Caux Seine Agglo afin d'obtenir de plus amples explications concernant que le dysfonctionnement des relevés de compteur d'eau réalisés en début d'année par STGS.

Les baisses de pression ressenties sur notre commune depuis octobre dernier proviendraient d'une part de l'impossibilité de remplissage et donc de l'utilisation du château d'eau de Rouville et d'autre part des réparations des fuites et autres dysfonctionnements dues aux intempéries hivernales.

Dans le cadre des travaux de régénération de voies prévus en 2021 sur la ligne Paris-Le Havre, la SNCF RESEAU INFRAPOLE NORMANDIE - UNITE VOIE ROUEN OCEANE effectuera les travaux de réfection du passage à niveau n°62 Route de la Nationale. A compter du lundi 02 Mars 2020 de 14h00 jusqu'au vendredi 6 Mars à 16h00.

Les travaux d'assainissement rue de la mairie sont terminés

Concernant l'extension du réseau d'assainissement route de Baclair Monsieur Le Maire regrette toujours que le raccordement n'est pas été réalisé jusqu'au bout de la rue laissant encore 5 foyers en assainissement individuel. Les travaux de réfections de voirie seront réalisés lorsque la météo le permettra.

Rien ne restant à l'ordre du jour la séance est levée à 19 h 30 les jours, mois et ans susdits.

Signatures :

Le Maire

B. CADIOU

Les Adjoints

1^{er} Adjoint

C. CHARBONNIER

2^{ème} Adjoint

L. LEVER

3^{ème} Adjoint

M. MAUGER

Les Conseillers Municipaux

J. DEHAIS

C. LECOMTE

C. LEMONNIER

F. GILBERT

T. FERAILLE

W. DESSOLES

M. THUILLIER